

L'Hôpital de Jour Enfant



Intitulé du poste : Psychomotricienne en service de Psychopathologie de L'Enfant et de l'Adolescent.

Unité :
Pôle Mère/Enfant
Service de Psychopathologie

De l'Enfant et de l'Adolescent
Hôpital de Jour ALLIANCE

Temps de travail : 50 %

Horaires :
Les Lundis : 9h/16h32
Les Mardis : 13h46/16h32
Les Jeudis : 9h/16h32

Grade : Psychomotricienne classe normale

Le poste est ouvert aux titulaires du diplôme d'état de psychomotricien.

Décret : n° 004-802 du 29/07/2004 relatif aux parties IV et V (dispositions réglementaires) du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code.

Les dispositions réglementaires des parties IV et V du code de la santé publique.

Décret : n° 2011-746 du 27/06/2011 portant statut particulier des corps des personnels de rééducation de la catégories B de la fonction publique hospitalière.

L'HDJ est situé au Centre thérapeutique de Jour pour Enfants et Adolescents 212 Route de Nice 06600 Antibes

Service ouvert du Lundi au vendredi.

L'HDJ prend en charge les enfants de 4 à 11 ans pour les pathologies présentant des troubles du développement global, des troubles de l'attention, des troubles des apprentissages du langage écrit et oral, troubles de la communication avec une prise en charge multi disciplinaire.

EFFECTIFS

Médecin responsable : 1
Cadre de santé : 1
Psychologues : 1
Assistant social : 1
Orthophoniste : 1 à recruter

Éducateur Jeunes Enfants: 2
Monitrice éducatrice : 1
Infirmière : 1
Puéricultrice : 1
Psychomotricienne : 1 à recruter
Secrétaire: 1

LES +

- Équipe dynamique et bienveillante ;
- Esprit collectif et collaboratif important ;
- Des profils de professionnels riches, variés et complémentaires : qui allient expertise spécifique et polyvalence ;

LES MISSIONS PROPOSÉES

Le poste est placé sous l'autorité du médecin et sous la responsabilité administrative du Cadre Supérieur de pôle et du cadre de santé de proximité.

Le psychomotricien prend en charge l'enfant dans sa globalité : le corps, le psychisme et l'affectif.

Ses missions sont :

- l'éducation psychomotrice : connaissances par la mise en place d'expériences sensorielles, toniques et émotionnelles,
- la rééducation psychomotrice : ensemble des techniques mis en œuvres afin d'améliorer ou de retrouver l'usage d'une fonction psychomotrice,
- la thérapie psychomotrice : intervenir sur les troubles psychiques liés à des troubles corporels et inversement.

Sur prescription médicale, un bilan psychomoteur afin d'évaluer les capacités et les difficultés de l'enfant dans un temps donné afin de pouvoir établir un projet thérapeutique.

Le bilan est réalisé à l'aide de tests et d'épreuves adaptés à chaque enfant. La prise en charge psychomotrice s'intègre entièrement au projet thérapeutique de l'enfant et la mise en place d'un suivi individuel et/ou de groupe. La prise en charge psychomotrice s'inscrit dans un projet soins établi par l'équipe pluridisciplinaire et le pédopsychiatre.

L'évaluation Le psychomotricien rend compte de son action au praticien hospitalier responsable de l'unité et à la famille, dès que ceux-ci en font la demande.

Des bilans psychomoteurs sont réalisés régulièrement et les conclusions sont abordées lors des réunions de synthèses cliniques avec les autres membres de l'équipe soignante.

DESCRIPTIF DU CONTENU / MISSION :

- Proposer un suivi personnalisé et en lien avec les objectifs thérapeutiques défini par le bilan psychomoteur.
- Mise en place de suivis individuels et de groupes (peut être en collaboration avec un autre membre de l'équipe soignante).
- Participation aux réunions de synthèses cliniques hebdomadaires et au conseil de service annuel.

- Rédaction de bilan psychomoteur adapté : bilan d'entrée et évolutif ainsi que les comptes rendus de la prise en charge dans le dossier soin.
- Assurer le lien avec les familles, les écoles ou institutions du réseau autour de l'enfant hospitalisé.
- La psychomotricienne peut animer, avec un autre professionnel du service (infirmier, psychomotricien, éducateur spécialisé etc.) **des groupes thérapeutiques**. Ils sont le fruit d'une réflexion d'équipe et proposent un dispositif adapté selon les besoins des enfants du groupe.
- **Les synthèses d'évolution** : une fois par semaine, l'équipe pluridisciplinaire se réunit afin d'échanger les observations et des réflexions sur chacun des enfants pris en charge.
- **Les entretiens avec l'entourage proche** (famille, famille d'accueil etc.) : ces entretiens se font avec le médecin pédopsychiatre, ainsi que l'ensemble des intervenants agissant auprès de l'enfant. Un enfant n'évolue pas seul. Il est nécessaire d'accompagner la famille dans cette évolution et d'avoir, notamment, des temps de réflexion et d'élaboration avec l'orthophoniste.
- **Les liens avec les autres professionnels** : enseignants, enseignants spécialisés, enseignants référents, médecins scolaires, psychologues scolaires, éducateurs, professionnels des centres référents, des établissements spécialisés etc. Le travail en réseau.

RELATIONS FONCTIONNELLES INTERNES ET EXTERNES :

Relations internes au Centre Hospitalier

- Le Médecin chef de service
- Le Praticien hospitalier dirigeant l'unité, au sein du service
- Le Cadre de santé du service
- Les membres de l'équipe pluridisciplinaire au sein du service, à savoir : {psychologue clinicien, orthophoniste, infirmière, infirmières puéricultrices, moniteurs éducateurs, assistante sociale, secrétaire médicale, ASH, etc.}
- Autres unités fonctionnelles du service de pédopsychiatrie (CATTP, CMP, CAMPS.)

Relations externes

- Les unités fonctionnelles
- Les structures et institutions spécialisées (SESSAD, ULIS, IME...)
- Les établissements scolaires
- Psychomotriciens libéraux

Au titre de ces missions, il est également attendu du candidat :

- Une grande disponibilité et réactivité ;
- Une bonne maîtrise de soi ainsi que des qualités relationnelles
- De bonnes facultés d'anticipation et d'adaptation

NOS ENGAGEMENTS. NOTRE CONTRAT DE CONFIANCE

A l'Hôpital d'Antibes, dès lors que vous faites le choix de nous rejoindre, une attention particulière est portée sur la **personnalisation de votre contrat** (notamment modalités

de recrutement et propositions salariales, dans les limites de la réglementation applicable) ainsi que sur **l'individualisation des accompagnements proposés** en termes de **suivi de carrière** et de réalisation de votre **projet professionnel**. Une relation de grande proximité entre les équipes de la direction et l'encadrement nous permet également d'opérer un **rappel quasi-immédiat**, dès réception de votre candidature, afin de vous proposer un entretien (en présentiel ou en visio, selon le choix du candidat).

Un recrutement d'emblée en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) vous est proposé, sans préjudice toutefois des autres solutions contractuelles existantes, ce qui nous permet de nous adapter aux mieux à vos aspirations personnelles.

Le Centre Hospitalier d'Antibes dispose également d'une **politique de mise en stage** organisée annuellement, et propose un accès anticipé à ces dernières pour les métiers à fort enjeu de recrutement.

REJOINDRE L'HOPITAL D'ANTIBES C'EST ENFIN :

- Bénéficier d'une mobilité interne facilitée par l'accès à une Bourse à l'emploi ;
- Avoir accès à des formations tout au long de l'année, et ce dès votre arrivée, par le biais de notre Plan de formation ;
- Bénéficier des avantages CGOS dès votre recrutement (affiliation possible sans condition d'ancienneté) ;
- Avoir la possibilité d'être affiliée à la mutuelle de votre choix avec cotisation sur paye pour les organismes suivants : MNH, MNT et SOLIMUT ;
- Profiter des actions et activités développées par nos associations et groupes de professionnels (activités sportives, massages, ateliers d'ergonomie ...) et pourquoi pas vous y investir ;
- Sans oublier les avantages offerts par notre cadre de vie : Hôpital à taille humaine à proximité de la mer, de la montagne et de la campagne ; offre de transport développée et aéroport accessible en 20 minutes ; tissu économique et bassin d'emploi riches ; crèches, écoles et universités ; offre d'activités culturelles et sportives en toute saison ...

Pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez contacter Mme Sandrine DRUBAY, cadre de santé au 04 97 24 83 87, sandrine.drubay@ch-antibes.fr

Pour postuler, adresser un CV et une Lettre de motivation à Madame FAY, Directrice des soins : secretariat.drh@ch-antibes.fr

Remplir une candidature via notre site internet : <http://www.ch-antibes.fr/fr/Candidature/8/76/1043>

SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



GRUPE HOSPITALIER
Sophia Antipolis - Vallée du Var

CENTRE HOSPITALIER D'ANTIBES JUAN-LES-PINS